



## Dépôt de concept pour un événement RH

Par **melaniefoll**, le **04/07/2017** à **10:37**

Bonjour à tous,

Je me permets de faire appel à vos lumières en ce jour afin d'avoir des renseignements sur un événement que j'ai créé au sein de mon entreprise.

En effet, cet événement RH est innovant et absolument différent des Job-dating auxquels nous pouvons assister. Tellement innovant que les entreprises que nous y avons inviter veulent ABSOLUMENT reprendre ce concept dans leurs structures.

Mes questions sont les suivantes :

- Est-il possible de faire déposer le concept de l'événement ?
- Si oui, est-il possible de le déposer en mon nom ?

J'ai lu beaucoup d'article sur la propriété intellectuelle de l'oeuvre, sur les droits d'auteurs etc. Cependant, je ne sais pas si ces droits s'appliquent à mon projet que j'aimerais protéger afin de pas l'y retrouver chez un concurrent.

N'hésitez pas si vous avez des questions, je serai ravie de pouvoir approfondir sur le sujet !

Merci beaucoup !